



CLUB PONGISTE FOURASIN

TOURNOI DEPARTEMENTAL

1er MAI 2008

REGLEMENT

- 1_ Le tournoi est homologué départemental sous le N°080501A .
- 2_ Le tournoi se déroulera le Dimanche 1er Mai 2008 à la salle omnisports « Espace Gazin » à Fouras.
- 3_ Les Féminines sont admises à chaque tableau à l'équivalence des points F.F.T.T.
- 4_ Le nombre d'engagements par joueur est limité à 2 tableaux (tableau de doubles excepté)
- 5_ Les résultats au tournoi seront pris en compte pour les classements (excepté pour le tableau non licenciés et promo).
- 6_ Le juge arbitre du tournoi sera M. DUBOIS Dominique (JA1/JA2)
Tél : 05.46.87.05.95. Le juge arbitre adjoint sera M. LE BARRIER Thomas (JA1). Les décisions du juge arbitre seront sans appel.
- 7_ Les joueurs doivent confirmer leur participation 30 minutes avant le début de leur tableau; La présentation de la licence est obligatoire pour les joueurs licenciés.



8_ Le scratch est prononcé 5 minutes après l'appel du joueur.

9_ Il n'y aura pas d'interruption entre 12H et 14H.

10_ Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 ou 4 joueurs : 2 qualifiés par poule puis élimination directe. Tous les matchs se joueront en 3 manches gagnantes de 11 Points. Le tournoi se disputera sur 12 ou 16 tables.

11_ Tout joueur perdant sera tenu d'arbitrer le match suivant.

12_ Les balles sont fournies par les organisateurs. Des chaussures de sport sont obligatoires pour jouer dans les salles.

13_ Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol (salles, vestiaires et parking) et en cas d'accident.

